

Agenda 2020

• LENS : 03.21.79.15.20

• VALENCIENNES : 03.27.51.34.73

- Démarrage de session chaque semaine, nous contacter

OBJECTIFS

- Donner au(x) candidat(s) les aptitudes à conduire en sécurité les chariots automoteurs à conducteur porté.
- Présenter le(s) candidat(s) aux épreuves théoriques et pratiques du CACES® selon la recommandation R489.

PUBLIC

- Personnel de production des secteurs : BTP, Industriel, Collectivités...

PREREQUIS

- Aptitude médicale requise pour la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté.
- Équipements de Protection Individuelle (EPI) requis, obligatoires.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté.
- Exercices pratiques de conduite dans différentes situations sur le matériel pédagogique suivant :

Chariot Catégorie 1A :

- Transpalette à conducteur porté, préparateur de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20m)

Chariot Catégorie 1B :

- Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20m)

Chariot Catégorie 2B :

- Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Chariot Catégorie 3 :

- Chariot élévateur frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

Chariot Catégorie 4 :

- Chariot élévateur frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

Chariot Catégorie 5 :

- Chariot élévateur à mât rétractable.

Équipements de manutention requis par la recommandation R489.

Prix

1 catégorie de CACES : 440€

2 catégories de CACES : 550€

3 catégories de CACES : 660€

4 catégories et plus : nous contacter

Prix net de taxe par participant

DUREE

selon aptitude initiale et expérience préalable

1 catégorie de CACES : 3 jours

2 catégories de CACES : 4 jours

3 catégories de CACES : 5 jours

4 catégories et plus : nous contacter



CAT 1A : RS5055
CAT 1B : RS5057
CAT 2A : RS5056
CAT 2B : RS5058
CAT 3 : RS5054
CAT 4 : RS5059
CAT 5 : RS5060
CAT 6 : RS5061
CAT 7 : RS5062



MODALITE D'EVALUATION

- Tests d'évaluation selon la recommandation CACES® R489 (Testeurs certifiés par BUREAU VERITAS Certification)
 - Évaluation des connaissances théoriques.
 - Évaluation des savoir-faire en conduite de chariot en toute sécurité (chaque catégorie donne lieu à un test spécifique selon la recommandation R489.
 - Après les tests d'évaluation, si le résultat est favorable : délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité CACES® en application de la recommandation-R489

CONTENU

1. Connaissances théoriques :

- Notion de sécurité dans le cadre d'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté.
- Contexte réglementaire.
- Caractéristiques, classification des chariots.
- Choix du chariot en fonction de l'espace d'évolution.
- Règles de conduite et d'utilisation.
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge.
- Vérifications, entretien d'usage et de sécurité.
- L'autorisation de conduite.
- L'analyse des risques.
- Les équipements de protection individuelle.

2. Savoir-faire pratiques :

- Opérations de prise de poste.
- Prise et dépose de charge au sol.
- Stockage et déstockage en palettier.
- Gerbage et dégerbage en pile.
- Chargement et déchargement d'un véhicule (remorque).
- Manutention de différentes charges.
- Opérations de fin de poste.

INTERVENANTS

- Une équipe d'intervenants experts